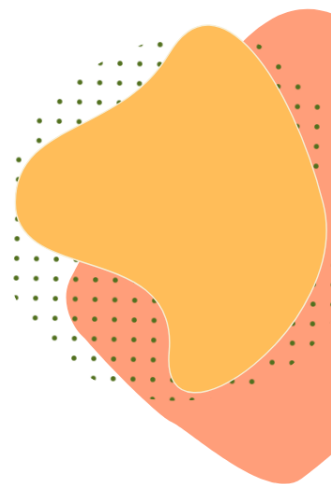
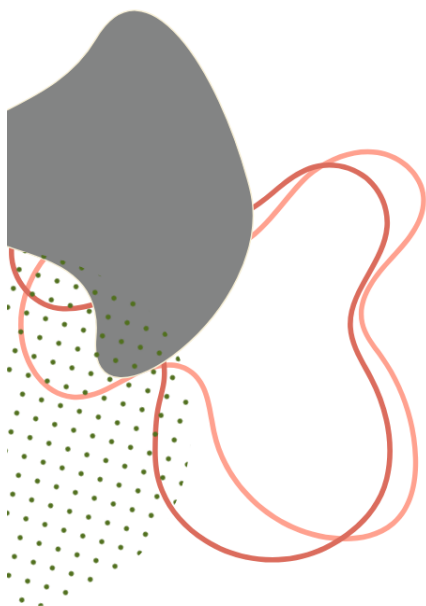


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

Rapport moral

02

Rapport d'activités

04

Rapport financier

32

Rapport d'orientation

33

Annexes

35

Organigramme

Représentation au sein des instances partenariales

Bilan et compte de résultat

Lexique des sigles

RAPPORT MORAL

En 2022, la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, la crise énergétique et environnementale, le pouvoir d'achat, pour ne citer que ces quelques points, ont accentué les inégalités et la pauvreté, amenant un sentiment d'inquiétude plus important que nous avons pu constater toutes et tous dans notre quotidien.

Dans ce contexte de grande instabilité, notre association a joué pleinement son rôle ; l'optimisme et la bienveillance ont été les deux vertus sur lesquelles l'ensemble des forces vives d'Adalea se sont appuyées pour conduire son action en direction des plus fragiles.

Ainsi, sur le plan de l'accès à l'emploi durable, Adalea a poursuivi son engagement aux côtés d'autres partenaires associatifs, des personnes concernées et des collectivités afin de faire aboutir la candidature « **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** » et en participant à la création de l'association « **Au Cœur de l'Emploi** » qui portera en 2023, nous le souhaitons, la future Entreprise à But d'Emploi sur le territoire défini. Pour autant, pour accéder à cet emploi durable, il est encore nécessaire pour certaines personnes de se confronter à nouveau au monde du travail par le biais d'un chantier, en engageant une démarche proactive et en créant les opportunités d'accès à l'emploi durable par les mises en situation professionnelle en entreprise. Ainsi, en engageant notre chantier peinture dans le **dispositif SEVE 2**, nous avons permis de multiplier les opportunités d'accès à l'emploi durable pour les salarié·e·s qui s'y sont engagé·e·s et qui ont révélé les talents qui étaient en eux/elles. Territoire Zéro Chômeur

et Chantier d'Insertion, deux modèles complémentaires qui ne s'opposent pas mais se complètent pour favoriser l'accès à l'emploi durable.

Par ailleurs, les besoins pressants concernant l'hébergement d'urgence des publics en grande précarité sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont fait partie des actions prioritaires, que nous avons travaillées avec les services de l'Etat en 2022. Nous avons ainsi pu avancer sur l'élaboration d'un projet social à la hauteur des besoins des publics qui s'inscrivent dans les perspectives d'un accès au logement auquel chacun.e doit pouvoir prétendre dans notre société. Comme tout projet de ce type, le lieu d'implantation se confronte à des tensions et une conciliation à trouver entre la nécessité évidente d'apporter une réponse à un besoin social qui favorise le bien-être de toutes et tous et les interrogations légitimes qu'un tel projet peut susciter.

Le sens d'un projet social construit de manière collaborative, impliquée et impliquant, est justement de favoriser cette conciliation nécessaire au bien-vivre ensemble. À titre d'exemple, le travail partenarial départemental que nous avons poursuivi en 2022 sur le « **Chez soi d'abord** », avec la participation de personnes en grande précarité et souffrant de troubles psychiques, démontre que cette conciliation nécessaire au bien-vivre ensemble produit des résultats très favorables, lorsque toutes les synergies sont à l'œuvre et que l'on dépasse les préjugés.

Suite à la page suivante



RAPPORT MORAL



C'est également le cas sur **l'expérimentation Territoire Accéléré du Logement d'Abord** auquel nous contribuons à Loudéac Communauté Bretagne Centre.

D'autres actions ont été créées dans l'association en 2022, telles que **l'Equipe Mobile Santé Précarité**, le lancement des bases d'une **plateforme mobilité solidaire** nommée « **Baie Mobil'** » sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération ainsi que l'obtention, en groupement avec l'AMISEP, en fin d'année, de **nouveaux marchés Région de la Gamme Prépa**.

Des actions menées par des professionnel.le.s engagé.e.s, motivé.e.s mais qui n'ont pas toutes et tous bénéficié, à ce jour, des mesures de revalorisation salariale dites « Laforcade » issues de la conférence des métiers de février 2022. Si nous pouvons nous satisfaire que des revalorisations puissent légitimement se mettre en place, nous n'acceptons pas que tous les métiers représentés dans l'association, qui participent et concourent au mieux-être des plus fragiles, ne soient pas pris en compte. Comme d'autres, notre association s'est fortement mobilisée avec les fédérations auxquelles elle adhère pour alerter sur les incidences de ces différenciations et promouvoir la prise en compte de l'ensemble de nos professionnel-le-s. Les actions que nous menons répondent à des besoins sociaux et sont porteuses d'emplois pour nos territoires et dans ce contexte d'incertitude et mouvant, nous ne pouvons nous passer de professionnel.le.s. pour agir efficacement et durablement.

Nous devons également anticiper et nous adapter au monde de demain et aux évolutions de notre association pour préparer l'avenir tout en répondant aux besoins du présent. C'est l'orientation que nous avons donné au projet associatif 2020-2025 d'Adalea. Ainsi, nous avons investi dans notre fonctionnement, en finalisant collectivement en 2022, un travail sur l'organisation fonctionnelle de notre association afin de se donner davantage d'agilité pour faire face à ces enjeux.

Des enjeux qui se précipitent avec, comme nous l'évoquons dans notre propos introductif, une accentuation des inégalités, une mise en concurrence qui s'accroît et des moyens d'action financiers qui, dans un contexte national difficile, ne sont souvent pas à la hauteur des besoins. **L'optimisme et la bienveillance ont animé notre action en 2022. En 2023, il nous faudra inventer , avec nos partenaires, de nouveaux chemins pour favoriser l'inclusion des publics qui font appel à notre association.**

Lionel BRAS,
Président



L'ACTIVITÉ EN SYNTHÈSE

Acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, l'association Adalea lutte contre toutes les formes d'exclusion et toutes les formes de violences, notamment celles faites aux femmes. Depuis 1979, l'association se mobilise pour retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, et familiaux auprès des personnes accueillies, pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. L'association est implantée dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan. Elle est l'association gestionnaire du 115 pour le département 22 (numéro d'urgence pour les sans-abris dans le cadre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO22)) et est également le relais départemental du 3919, numéro d'écoute destiné aux femmes victimes de violences.

43 ans
d'activité

8 504 
Personnes accompagnées
en 2022 par l'association



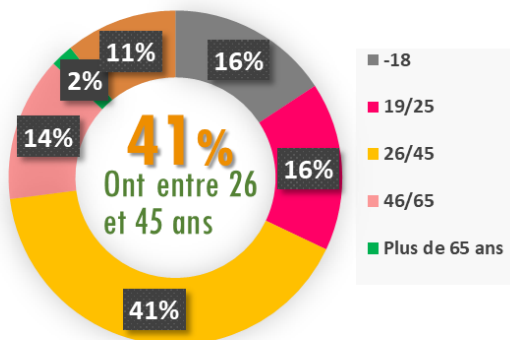
37%
Femmes



49%
Hommes



14%
enfants



140
Salarié.e.s
(au 31/12/2022)



91
Permanent.e.s

35
Temporaires (CDD)

13
En insertion (CDDI)

1
Contrat aidé (apprentissage)

24
Bénévoles
(sur l'année)

13
d'actions

11
administrateurs

35
Stagiaires
(sur l'année)



2
Volontaires
Sur 2 missions de Service civique



ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

6 078 Personnes accompagnées



S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées et femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22).

Le dispositif **Accueil Écoute Femmes**, destiné aux **femmes victimes de violences conjugales et familiales** qui propose :

- un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
- un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées à Lamballe, Loudéac et Rostrenen),
- une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violences,
- des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels·le·s.

Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité** :

Le **Rond-Point**, dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- l'accueil physique,
- l'accueil téléphonique au 115,
- l'action sociale,
- un soutien professionnel est également apporté à l'Escale Familles « accueil de jour géré par le Secours Catholique » à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc.

Les **Points Santé** et **l'Equipe Mobile Santé Précarité** proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

Le service propose également une action **d'accompagnement des allocataires du RSA** marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière.

+ de détails p 7 à 10

LOGEMENT HÉBERGEMENT

1 501 Personnes accompagnées



Le pôle Logement Hébergement comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

Ces actions se situent sur les champs:

de l'hébergement :

- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- des places de stabilisation
- des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence
- 2 structures d'hébergement d'urgence

du logement adapté :

- 1 pension de famille

d'actions d'accompagnement :

- Accompagnement Social Renforcé dans le Logement et dans l'Urgence
- Accompagnement Social Lié au Logement
- Accompagnement Vers et Dans le Logement
- Accompagnement en Économie Sociale et Familiale
- Intermédiation Locative

de l'accueil et de l'orientation :

- Structure relais SIAO
- Dispositif de Préparation à la Sortie de la Maison d'Arrêt

Les actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

+ de détails p 11 à 16



EMPLOI FORMATION

Créé en 1984, le pôle Emploi-Formation d'Adalea intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelles, de remise à niveau des savoirs de base, de l'apprentissage du Français Langue Etrangère et de la mobilité. Les actions se déclinent de la manière suivante :

- **Accompagnement à l'insertion sociale** ;
- **Accompagnement à la construction de projet professionnel** : accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels.
- **Acquisition des compétences clés** : réapprendre les savoirs de bases, compétences clés, apprendre le français aux personnes d'origine étrangère, acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles.
- **Accompagnement à la mobilité** via les auto-écoles solidaires et la plateforme mobilité solidaire.

932 Bénéficiaires
dont **808** stagiaires
de la formation professionnelle

Les actions de formations s'adressent :

- aux demandeur·euse·s d'emploi,
- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux jeunes et adultes,
- aux salarié·e·s d'entreprise,
- aux bénéficiaires de minimas sociaux;
- aux jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les sites d'interventions sont répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan :

- Saint-Brieuc
- Loudéac
- Lamballe
- Guingamp
- Pontivy
- Ploërmel
- Locminé

112 326 Heures de formation

dont **26%** d'heures en entreprise

+ de détails p 17 à 21



ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

La finalité du Pôle Ateliers et chantiers d'Insertion, est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans une transition professionnelle vers l'emploi durable.

L'accompagnement des personnes repose sur deux missions fondamentales :

- **Le Conseil en Transition Sociale et Professionnelle**, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- **L'Encadrement Technique** qui anime l'activité de production économique. La mise en situation de travail est un levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et favorise les apprentissages.

30 Salarié.e.s
en transition professionnelle

53%
de sorties positives
(formation qualifiante, sortie avec impacts positifs)

32%
de sorties en emploi
(durable ou de transition)

Notre activité s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre économique et de qualité de réalisation, mis au service de notre projet d'accompagnement social et professionnel. Le service doit, pour cela, poursuivre son travail de prospection et de communication sur les activités en direction des collectivités, des bailleurs sociaux et des entreprises.

Le pôle a également assuré le portage technique de la mission Territoire Zéro Chômeur de Longue

Durée sur Saint-Brieuc et Ploufragan jusqu'au premier trimestre 2022. Cette mission est désormais portée par Saint-Brieuc Armor Agglomération. En soutien aux avancées du projet, et dans la continuité des travaux déjà menés, le pôle a ensuite mené, au second semestre 2022, une mission de préfiguration de la future Entreprise à But d'Emploi, véritable levier opérationnel du projet pour faire de l'emploi un droit.

+ de détails p 22

Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

L'action peut se résumer en quatre mots : **accueil**, **écoute**, **information**, et **orientation** pour les femmes confrontées à des violences intrafamiliales.

Cinq grands modes d'intervention sont utilisés : les **entretiens individuels**, le **groupe de parole**, la **sensibilisation**, la **formation** et la **prévention**.

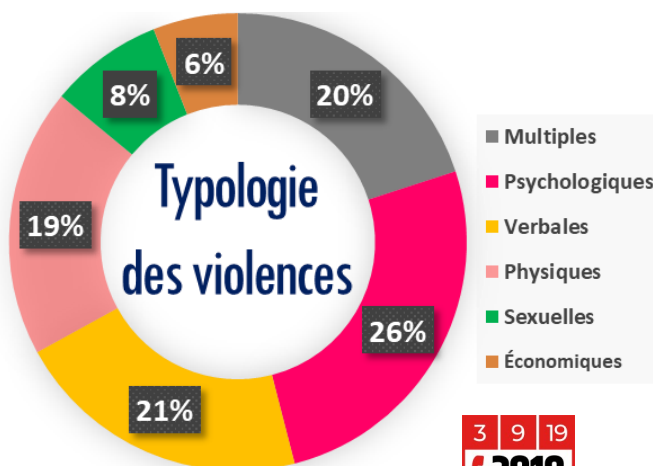
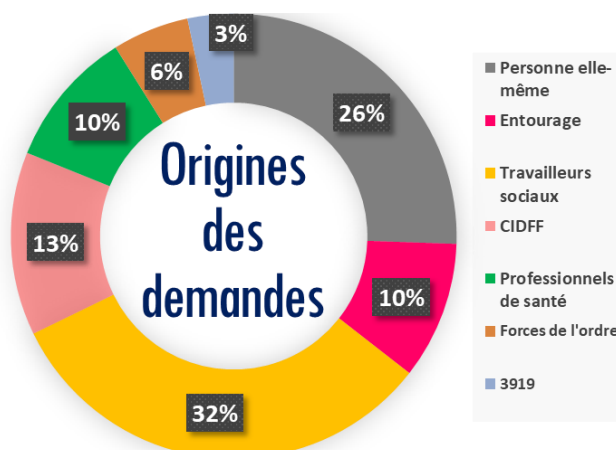
L'association est missionnée par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité depuis 1997 comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences ».



407 Femmes reçues



1 085 Entretiens réalisés



125 Participations d'enfants témoins/victimes de violences sur **25 ateliers d'expression**



144 enfants ont participé à des actions de sensibilisation en milieu scolaire

HISTOIRE DE DIRE

Depuis 2016, Adalea développe une action ciblée sur les enfants vivant ou ayant vécu dans un contexte de violences intrafamiliales, à travers trois types d'accompagnement :

- un **espace d'accueil dédié** où l'enfant peut s'exprimer, être considéré comme un être à part entière;
- **des ateliers d'expression** dédiés aux enfants des femmes accompagnées tous les mercredis après-midis ;
- **des actions de prévention** des violences intrafamiliales en milieu scolaire.

Accueil et accompagnement des publics marginalisés

BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Elle **accueille**, **écoute**, **évalue**, **oriente** du lundi au samedi et **apporte des réponses diversifiées, immédiates ou différées** à toute personne en difficulté sociale et qui en fait la demande.

Le but est d'aider la personne accueillie à **retisser des liens sociaux** à travers sa participation à la vie du lieu d'accueil et l'encourager dans une démarche participative.



624 Personnes reçues

76 %
hommes

24 %
femmes



49 %
plus de 40 ans
26 %
moins de 30 ans



39 %
Sans ressource



226 Personnes rencontrées

76 %
Hommes



81 %
Seuls

28 %
Sans ressources



83 %
Font la manche

ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)

Il s'agit d'apporter une **réponse de proximité** auprès des **populations en situation ou en risque d'exclusion sur la rue**.

L'ASEP met en œuvre une réponse concrète sur le centre de Saint-Brieuc et sa périphérie dans une **démarche d'aller-vers**.

En complémentarité du 115, l'action crée ou **maintient un lien social et sanitaire** auprès des **populations les plus fragilisées**.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ RSA

Adalea est conventionnée par le Conseil Départemental pour assurer l'**accompagnement administratif et social** du **public allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA) marginalisé**.

Il s'agit d'un public qui cumule les difficultés : logement, emploi, mode de vie atypique, santé, poly-consommations...

L'objectif est d'engager un processus de reconstruction, de resocialisation, de réinsertion...

53 Personnes accompagnées



91 %
Hommes
9 %
Femmes

43 ans
Age moyen

100 %
Vivent seul·e·s

Au début de l'accompagnement

À la fin de l'accompagnement

66 %
Vivent à la rue, en squat, habitat de fortune ou dans une voiture



17 %
Vivent à la rue, en squat, habitat de fortune ou dans une voiture

Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

LES POINTS SANTÉ

Les Points Santé s'adressent aux personnes en situation de précarité, localisées sur les bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy. Ces personnes accompagnées sont en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des **conditions de vie précaires**, des **problèmes de santé**, des soins peu, voire jamais entrepris, des **conduites addictives, suicidaires**.

Des professionnel·le·s (infirmier·ère·s, psychologues et un médecin) interviennent directement auprès du public, afin d'**améliorer l'accès aux soins et aux droits** (ouverture de droits, orientation/prise de rendez-vous avec des praticiens, etc.)

Des bénévoles interviennent également : des médecins et une pharmacienne qui permettent de développer l'offre de services (consultation médicale, prescription, accès aux médicaments...).

Depuis 2020, l'association a complété son offre avec le Point Santé Mobile couvrant les communes de Rohan, Merdrignac, Pluméliau-Bieuzy et Cléguerec, afin d'aller vers les personnes les plus isolées.



6 Personnes hébergées



23 Nouvelles demandes



19 mois
Durée moyenne de séjour



726 Personnes accueillies = 478 à Saint-Brieuc
248 sur le Centre-Bretagne



1 497
Entretiens
Consultations

59%
Ont consulté
pour la 1^{ère} fois

8%
Sans couverture
maladie



266 Délivrances
de médicaments

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE EN GROUPEMENT AVEC L'AMISEP

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à toute personne en situation de précarité touchée par une **pathologie chronique invalidante** (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

Les ACT proposent un **hébergement à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical**, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)

La création du service SIAO a pour objectifs d'**améliorer les modalités de prise en charge des personnes mal logées** et de permettre à toute personne l'accès à un lieu d'hébergement ou de logement temporaire, de **bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée**. Adalea assure la **gestion départementale** de ce service à travers 4 principes fondamentaux :

- L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de la prise en charge,
- Le logement d'abord,
- L'accès au service public,
- La coordination des interventions.

Les objectifs étant de réduire les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement, simplifier l'intervention des travailleurs sociaux, traiter avec **équité** les demandes, **orienter** la personne en fonction de ses besoins, **coordonner** la mise en réseau des acteurs et des moyens, participer à la mise en place d'observatoires locaux.

VOLET URGENCE



13 833 Appels traités

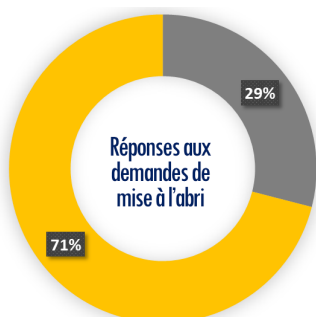


38 %
femmes

65 %
personnes isolées



1 636 ménages
soit **2 565** personnes



VOLET INSERTION

937 demandes → **195** attributions

16 mois
Places de stabilisation

15 mois
Pension de famille



11 mois
Délai moyen d'attribution

12 mois
CHRS

4 mois
FJT

Hébergement d'insertion

CHRS ARGOS ET KER GALLO

43 places (33 à Saint-Brieuc et 10 à Loudéac)

Accueil de tout public (hommes, femmes, couples avec ou sans enfant) âgé de 18 à 65 ans, sans solution de logement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion, accompagné par un·e travailleur·euse social·e référent·e du projet individualisé et formalisé dans un contrat de séjour.

L'hébergement se fait au sein d'appartements extérieurs (du studio au T4) répartis sur les villes de Saint-Brieuc et Loudéac.

CHRS CLARA ZETKIN

34 places (14 places en collectif sécurisé et 20 places en logement diffus)

Accueil de femmes qui ont décidé de quitter leur domicile, avec ou sans enfant, pour fuir les violences conjugales et avec pour objectif de se reconstruire et prendre un nouveau départ, apprendre à se protéger, être accompagnées dans les démarches et l'organisation de la vie quotidienne, bénéficier d'un soutien à la parentalité.

L'hébergement se fait au sein d'appartements dans un collectif ou à l'extérieur, sur la ville de Saint-Brieuc.

117 Personnes accueillies | 51 Ménages

37 femmes | 23 hommes | 57 enfants



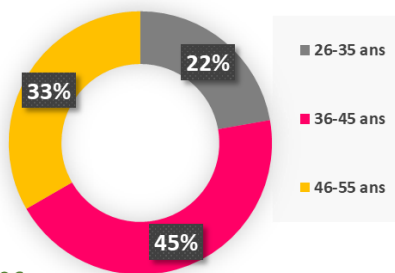
47% Familles monoparentales | 33% ménages isolés

8% ménages sans ressources | 18 Ménages vivant avec -600€/mois

13 mois Durée moyenne de séjour | 94% Taux d'occupation | 22 ménages ont quitté le CHRS en 2022

9 Personnes accueillies

7 hommes | 2 femmes



14 mois Durée moyenne de séjour



3 personnes ont quitté le dispositif en 2022

PLACES DE STABILISATION

L'objectif principal est d'accueillir et de proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Les problématiques de santé multiples demandent une coordination des soins plus importante.

Hébergement d'urgence

HYBRITEL ET HYBISCUS

Hybritel et Hybiscus sont des structures d'hébergement d'urgence « alternatives à l'hôtel » pour les personnes sans hébergement.

Leur création correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels. Ces structures proposent des conditions d'accueil et de confort plus proches du logement. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

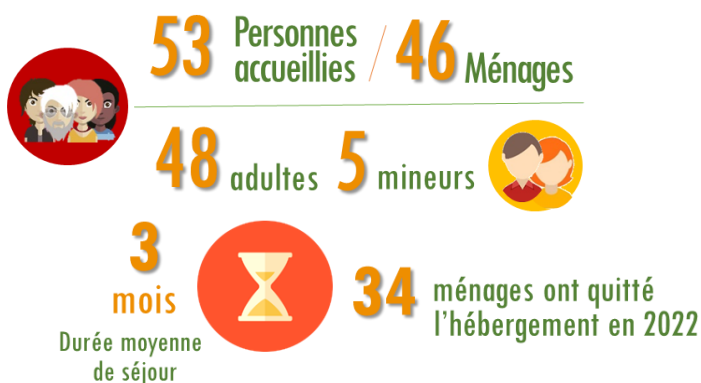
L'Hybritel peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés.

L'Hybiscus a une capacité d'accueil jusqu'à 26 personnes dans 6 logements, répartis en 13 chambres.

Hybritel



Hybiscus



ALT Placement Extérieur



ALT Urgence: femmes victimes de violences conjugales



ALT : AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, Adalea s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Hébergement en urgence des ménages en difficulté, en situation de grande précarité (familiale, économique), les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales bénéficiaires.

Hébergement d'urgence pour femmes en pré ou post maternité



2 femmes accompagnées

Âge moyen 21 ans

Ces 2 femmes attendaient leur 1^{er} enfant



3 Mois
Durée moyenne du séjour

2 Ménages
sortis en 2022

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR FEMMES EN PRÉ OU POST MATERNITÉ

Ce dispositif s'inscrit en cohérence avec le projet national des 1 000 premiers jours de l'enfant porté par le Ministère des Solidarités, période fondamentale dans le développement de l'enfant.

Il doit permettre de **mettre à l'abri, sans délai, les femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement ou de logement** et ainsi de **favoriser le suivi lié à la grossesse et au nouveau-né**.

L'orientation vers cet hébergement d'urgence est réalisée par le 115 après sollicitation de la Protection Maternelle et Infantile et de la maternité, pour des femmes avec ou sans enfant, à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'au 4^{ème} mois de l'enfant. Le contrat de séjour est fixé à la semaine et est renouvelable dans la limite de la 16^{ème} semaine de l'enfant.

Logements adaptés

PENSION DE FAMILLE « LE PHARE DE LESSEPS »

Résidence sociale composée de 27 logements, elle peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « chez-soi » **sans limitation de durée**.

La pension de famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La pension de famille est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs.

Elle permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.



30 Résidents

4 femmes 26 hommes

51 ans
Âge moyen

Actions d'accompagnement

ASRL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT

ASRL accès, pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.

ASRL maintien, pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

Il s'agit d'un accompagnement global d'une durée de 6 mois sur la base d'un projet individualisé portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement...



1 Ménage accompagné

1 ASRL maintien

1 Personne isolée

2 enfants



5 Personnes isolées accompagnées

ASRU : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ EN HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mis en place à la sortie du premier confinement en 2020, cette mesure s'adresse aux personnes mises à l'abri pendant la crise sanitaire afin d'éviter toute remise à la rue sans accompagnement. Cet accompagnement vise à préparer la sortie progressive des dispositifs d'hébergement d'urgence dans une perspective d'accès au logement et/ou aux offres d'insertion du SIAO.

ASLL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT DANS LE CADRE DU GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUVELLES, AMISEP, PENTHIÈVRE ACTIONS ET ADMR

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacles à l'accès ou au maintien dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'ASLL. Les objectifs de cette mesure peuvent concerner la gestion administrative et budgétaire liée au logement, l'aide à la recherche de logement ou au maintien dans les lieux, l'aménagement, l'appropriation du logement et l'intégration dans le quartier.



77 Ménages accompagnés

soit 94 Personnes accompagnées

36 Personnes isolées

24 Familles monoparentales

Actions d'accompagnement

FNAVDL : ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

L'AVDL vise à accorder à des publics éloignés du logement ou en passe d'en être exclu, un accompagnement social spécifique. Il intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

En 2021, suite à un appel à projet de la DREETS, 5 associations se sont constituées en groupement solidaire (Adalea, AMISEP, Association Maison de l'Arcoat, Penthièvre Actions et Noz Deiz) et ont établi un conventionnement avec l'ADO 22. Ainsi, les bailleurs sociaux peuvent solliciter les associations afin de réaliser soit une mesure d'évaluation, soit une mesure renforcée lorsqu'une problématique santé (au sens de l'OMS) est supposée. L'objectif est de rétablir le lien avec le bailleur et de permettre à la personne de trouver des solutions afin qu'elle se maintienne dans le logement. L'AVDL se fait dans une dynamique d'aller-vers. La durée des mesures a été établie à 3 mois. En fonction des situations, les mesures peuvent être renouvelées dans la limite de 12 mois.

118 ménages



30 femmes / 87 hommes

66 ménages isolés / 35 familles monoparentales

45 Mesures

152 Personnes accueillies soit 42 Ménages

104 Seules avec enfant(s) / 48 En couple avec enfant(s)

AESF : ACCOMPAGNEMENT EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUVELLES, AMISEP, STEREDENN ET PENTHIEVRE ACTIONS

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Département: il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

L'objectif est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur·euse·s sociaux·ales du Conseil Départemental. La durée de la mesure est de 6 mois.

IML : INTERMÉDIATION LOCATIVE EN PARTENARIAT AVEC AMISEP, PENTHIEVRE ACTIONS ET STEREDENN

Ce dispositif permet aux ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO de prétendre à un logement dans le parc privé.

Adalea accompagne les publics résidant sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois permettant d'évaluer sa capacité à habiter et d'envisager à l'issue un glissement de bail.

11 Ménages accompagnés



4 Sous-location

7 mandats de gestion

Actions d'accueil et d'orientation



74 Personnes accompagnées

51 entrées sur le dispositif **36** sorties

25 Accompagnements > à 3 mois

33% Ont entre **36** ans et **45** ans

DPSMA : DISPOSITIF DE PRÉPARATION À LA SORTIE DE MAISON D'ARRÊT

Le dispositif prévoit la mise à disposition auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), 4 demi-journées par mois, d'une conseillère logement œuvrant dans le cadre du dispositif de préparation à la sortie des détenus incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc afin de :

- **Préparer la sortie** des personnes incarcérées,
- **Animer le réseau** d'hébergement du département,
- **Orienter** les personnes incarcérées,
- **Accompagner** les personnes dans leur recherche et favoriser un accès au logement durable,
- **Mobiliser** tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

STRUCTURE RELAIS SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

Adalea assure cette mission de structure relais SIAO et évalue les demandes sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

519 Entretiens d'évaluation sociale

464 Personnes isolées



38 Couples

171 Isolées avec enfant·s



41 Couples avec enfant·s

Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

Les formations de la gamme PRÉPA de la Région Bretagne permettent aux stagiaires de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés pour trouver un emploi. Trois parcours sont possibles : PRÉPA Avenir, PRÉPA Projet et PRÉPA Clés. Ces marchés de formation ont été mis en œuvre à compter de février 2019, en groupement solidaire avec l'AMISEP. Adalea est présente sur plusieurs territoires : Saint-Brieuc, Lamballe, Loudéac, Pontivy, Locminé et Ploërmel (sous-traitance de l'AMISEP sur ce territoire). Dès 2023 jusque 2026, Adalea poursuivra le portage de ces formations suite à l'obtention de nouveaux marchés PRÉPA de la Région Bretagne en groupement solidaire avec l'association AMISEP et en coopération avec les associations Prisme et Don Bosco.

PRÉPA AVENIR JEUNES

L'offre « PRÉPA Avenir Jeunes » vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics peu ou pas qualifiés.

Elle propose des réponses adaptées pour des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, peu autonomes, sans qualification et ayant des difficultés.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.

253 Stagiaires

49% hommes **51%** femmes

64% niveau 3 (CAP/Brevet)

67% ont entre 16 et 18 ans

52 199 Heures en centre

18 730 Heures en entreprise

23% Ont interrompu leur parcours

En 2022 (dont abandons, maladie, maternité, etc.)

34% Poursuivent leur parcours En 2023

65% Ont validé leur parcours sur 168 stagiaires sortis en 2022

Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR JEUNES

16% Poursuivent un Accompagnement d'Accès à la Qualification

6% Ont trouvé un emploi

16% Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

62% Poursuivent leur recherche de formation ou d'emploi

VALIDATION DU PARCOURS PRÉPA AVENIR JEUNES

La validation de parcours PRÉPA Avenir Jeunes signifie que les stagiaires concerné-e-s ont réussi à :

- lever les freins périphériques à l'emploi ou à l'entrée en formation qualifiante;
- monter en compétences comme par exemple la certification CléA® (certificat de connaissances et compétences professionnelles);
- se remobiliser et se mettre en dynamique dans la recherche d'emploi et de formation qualifiante.

Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

PRÉPA AVENIR TERRITORIALE PUBLICS PJJ

Depuis le 1^{er} février 2018, Adalea a mis en place une Prépa Avenir Territoriale en partenariat avec le Conseil Régional et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes d'Armor et le Pôle Emploi Formation d'Adalea ont engagé une réflexion commune sur la question de la prise en charge et de l'accompagnement socioprofessionnel des publics accompagnés / suivis par la PJJ.

24 bénéficiaires

71%
hommes

29%
femmes



2 715 Heures en centre

8 956 Heures en entreprise

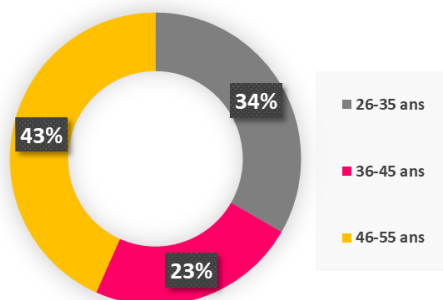
71% sont mineurs
(âgés de 16 à 17 ans)

71% ont un niveau 2
(certificat d'étude, brevet)

33 bénéficiaires

27%
hommes

73%
femmes



ELAN : ACTION DE REMOBILISATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Suite à un appel à projet du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Adalea a été retenue pour mettre en œuvre sur les territoires de St-Brieuc, Lamballe et Loudéac des actions de remobilisation destinées aux allocataires du RSA afin de mettre en œuvre des accompagnements innovants. Trois types de parcours sont proposés : santé et confiance en soi, mobilisation des compétences sociales et construction d'un parcours socioprofessionnel. Le marché court de juin 2022 à juin 2023.

Cf. zoom p. 26

Accompagnement à la construction d'un projet professionnel

PRÉPA PROJET

Financée par la Région Bretagne, l'offre «PRÉPA Projet » vise à construire un projet professionnel et accéder à la qualification.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.

La formation s'organise sous forme d'ateliers, adaptés aux besoins de chacun. Il s'agit de définir puis d'approfondir son projet et de se préparer à l'entrée en formation qualifiante dans le secteur professionnel visé.

284 bénéficiaires

67% femmes
33% hommes

26 ans
moyenne âge

77% ont un niveau 3 (CAP, BEP) ou un niveau 4 (BP, BT, Bac Pro, Bac technologique)



19 685 Heures en centre

9 528 Heures en entreprise

12%
Ont interrompu leur parcours
En 2022 (dont abandons, maladie, maternité, etc.)

21%
Poursuivent leur parcours
En 2023

67%
Ont validé leur parcours
En 2022

Au jour de leur sortie de parcours PRÉPA PROJET

12%
Poursuivent un Accompagnement d'Accès à la Qualification

15%
Ont trouvé un emploi

31%
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

42%
Poursuivent leur recherche de formation ou d'emploi

Adalea est mandataire sur le lot de Saint-Brieuc Armor Agglomération et en sous-traitance de l'AMISEP sur le territoire de Loudéac qui correspond au lot Loudéac, Pontivy, Ploërmel.

Tout public peut bénéficier de cette formation : demandeur-se d'emploi inscrit-e-s ou non à Pôle Emploi, salarié-e-s à temps partiel, étudiant-e-s, salarié-e-s en arrêt maladie (après avis du médecin conseil...).

Chaque personne peut bénéficier d'un ou plusieurs ateliers en fonction de ses besoins: ateliers thématiques et/ou ateliers sectoriels sur des secteurs professionnels précis. Les personnes intégrant la PRÉPA Projet peuvent suivre une formation de quelques jours (voire une journée) à plusieurs mois de formation, selon les ateliers à la carte suivis.

Ce marché amène à développer des partenariats avec les centres de formation qualifiante du territoire.



Remise à niveau des savoirs de base



PRÉPA Clés

PREPA Clés propose des ateliers collectifs et entretiens individuels aux personnes parlant le français ou personnes étrangères souhaitant apprendre le français. De quelques jours à plusieurs semaines de formation, il s'agit d'un parcours « à la carte » adapté à chacun.e, pour développer des compétences clés, acquérir ou réacquérir les savoirs fondamentaux dans le cadre d'ateliers pédagogiques (lecture, écriture, calcul, compréhension orale/écrite, numérique, gestes et postures, etc.). PREPA Clés s'étend sur un périmètre géographique élargi : Loudéac, Pontivy, Carhaix, Ploërmel et est réalisée en cotraitance avec le GRETA Bretagne Sud, GRETA Occidental et l'AMISEP.

Adalea accompagne sur le parcours 1 Illettrisme et analphabétisme et sur le parcours 4 Français Langue Etrangère sur les territoires de Loudéac, Pontivy et Locminé.

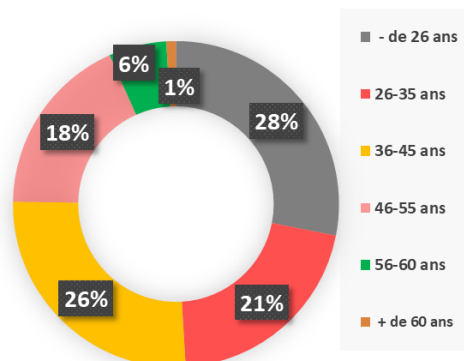
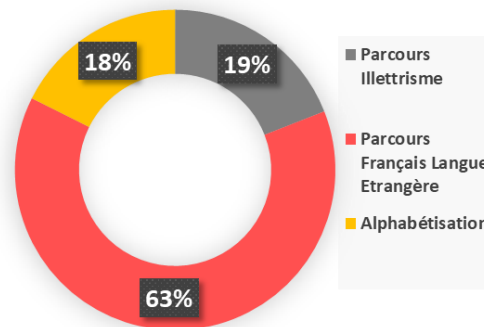
En parallèle, l'association organise des journées d'animation illettrisme sur les territoires afin de sensibiliser les acteurs sur les situations d'illettrisme et d'informer sur les dispositifs de formation professionnelle. L'objectif étant de développer des démarches de repérage et d'orientation des personnes en situation d'illettrisme.

210 Stagiaires

41% hommes
59% femmes



8 810 Heures en centre



56%
Ont validé leur parcours sur 112 stagiaires sortis en 2022

47%
poursuivent le parcours en 2023 sur les 210 stagiaires

Au jour de leur sortie de parcours PREPA CLÉS

32%
Ont trouvé un emploi

49%
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

19%
Poursuivent leur recherche de formation ou d'emploi

Accompagnement à la mobilité

91

Personnes accompagnées
(dont 38 entrées en 2022)



595

Depuis l'ouverture

64%
femmes



≈ 31 ans

32%

Sans diplôme
ou niveau infra 3

25 Codes de la route obtenus

21 Permis obtenus

40% à la 1^{ère} présentation

60% à la 1^{ère} présentation

13 mois

Durée moyenne
d'accompagnement avant
l'obtention du permis

69%

ont obtenu un
emploi après l'obtention
du permis de conduire

12%

sont en parcours de
Formation après l'obtention
du permis de conduire

Sur la base de 16 répondants
suite à l'enquête diffusée 6
mois après l'obtention du
permis

Plateforme-Mobilité Solidaire « Baie Mobil' »

Suite à l'étude de préfiguration de la plateforme mobilité solidaire menée en 2021, « Baie Mobil' » a été créée fin 2022 sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération. L'accompagnement assuré par une conseillère mobilité débutera en janvier 2023. Cette plateforme vise à accompagner les personnes dans leur mobilité afin de faciliter l'accès ou le maintien à l'emploi et/ou la formation.

AES : AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES

3 auto-écoles à Loudéac, Pontivy et Ploërmel

Depuis leur ouverture, les Auto-Écoles Solidaires ont su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques de mobilité. Elles atteignent aujourd'hui leur fonctionnement optimal.

Dans tous les cas, les Auto-Écoles Solidaires ne se positionnent pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en complémentarité, en s'adressant à des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. En effet, elles s'adressent à des publics qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés financières.

La finalité du dispositif étant l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

Ateliers et Chantiers d'Insertion

Structure d'Insertion par l'Activité Économique, l'Atelier et Chantier d'Insertion accompagne des salarié·e·s en transition professionnelle vers l'emploi durable. Accompagné·e·s par une équipe d'encadrant·e technique et conseillère d'insertion professionnelle, ils/elles interviennent sur des chantiers supports autour de la peinture/second œuvre bâtiment.

30 Salarié.e.s
en transition professionnelle

Le Pôle répond à trois types de clients :

- Les associations du territoire
- Les administrations, établissements publics et collectivités locales,
- Les Offices Publics de l'Habitat du territoire

Il intervient selon leurs conditions :

- prestation de service directe
- appel d'offres en marché public
- contrat de sous-traitance

85 %
Sorties dynamiques
(formation qualifiante, sortie avec impacts positifs, emploi de transition)

Dont **21 %**
Sorties en emploi durable
(contrat en CDI et CDD de plus de 6 mois)



3 Lauréats en reconnaissance des acquis de l'expérience

2 585
heures en entreprise
effectuées par les salarié·e·s en transition professionnelle

864
heures de formation

Encadrée par un professionnel du bâtiment, une équipe de douze salarié·e·s en insertion réalise des travaux de rénovations intérieures de bâtiment : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, menuiserie, faïence...



25
hommes



5
femmes

90 %

Sont en situation de grande précarité
(Bénéficiaires de minimas sociaux ou sans ressource)

8

mois
Durée moyenne de contrat

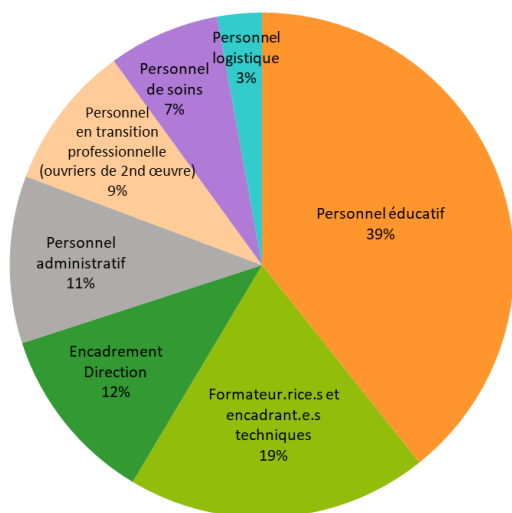
En 2022, l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) a été de nouveau lauréat de l'appel à projet SEVE Emploi. Pour la troisième année consécutive, le pôle a pu mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux en faveur de l'accès à l'emploi durable pour les salariés en transition professionnelle. Les résultats en matière d'accès à l'emploi et en sorties dynamiques confirment l'intérêt de la pratique de la médiation active pour le public que nous accompagnons et confirment aussi la mobilisation et la dynamique internes de l'équipe (cf. zoom p. 29).

Par ailleurs, en cohérence avec nos objectifs de transmission des savoir-faire et de formation, nous avons également mené une Action de Formation en Situation de Travail collective avec l'appui du réseau Echobat auquel nous sommes adhérents. Un chantier riche et diversifié de rénovation d'une grange à Saint-Donan en a été le support (cf. zoom p. 28).

Ressources humaines

LES EFFECTIFS ET LEURS TYPOLOGIES

L'année 2022 est marquée par une évolution croissante des effectifs (+ 12 %). Cette augmentation d'effectifs s'explique notamment par la création de nouveaux dispositifs : équipe mobile santé précarité, Territoire Accéléré Logement d'Abord ou encore l'action de remobilisation des allocataires du RSA (« Elan »). La répartition par typologie de poste n'a pas évolué par rapport aux précédentes avec une représentation majeure du personnel sur les postes éducatifs, formateurs/encadrants techniques.



109
Salarié.e.s
bénéficiaires
de formation

3 031
heures
de formation



70 816 €
de budget alloué
à la formation

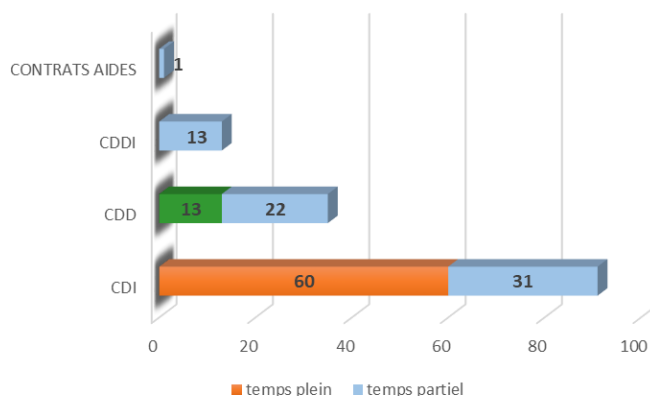
48%
Fonds OPCO Santé
52%
Fonds propres

140
Salarié.e.s



75%
Femmes
25%
Hommes

43 ans
Moyenne d'âge



LA FORMATION DU PERSONNEL

Composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association, la formation s'est inscrite en 2022 en lien direct avec les activités; missions et orientations stratégiques d'Adalea. Le nombre d'heures et bénéficiaires de formation a fortement augmenté entre 2021 et 2022 (+36 %), cette augmentation s'explique par un retour à la normale post-covid ainsi qu'un investissement hors plan plus important (52 % de fonds propres contre 25 % en 2021).

LE DIALOGUE SOCIAL

Maintenant un dialogue de qualité et une volonté commune de conforter les conditions de travail des salarié.e.s de l'association, les représentant.e.s du personnel et la direction, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, ont travaillé en 2022 tout spécialement sur :

- Les accords liés à l'aménagement du temps de travail pour les veilleur.se.s animateur.rice.s du CHRS Clara Zetkin et les hôte.sse.s d'accueil d'Hybritel et d'Hybiscus,
- Un nouvel accord d'entreprise sur la prévention des risques psychosociaux et le développement du bien-être de la qualité de vie au travail,
- Un accord d'entreprise pour la mise en place de titres restaurants au profit des salarié.e.s de l'association dont la mise en place sera effective en 2023.

305
heures
de dialogue
social



465
heures
de délégation des
Représentants du personnel

6 réunions
de Négociation
Annuelle Obligatoire

10 réunions
du Comité Social
et Economique

Bénévolat

1 487
heures
de bénévolat
cumulé



24
Bénévoles
(sur l'année)

13
d'actions
11
administrateurs

44 595 €
contributions bénévoles
(valorisation comptable du bénévolat)

BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

Le bénévolat d'actions, de compétences s'inscrit en complémentarité de l'activité salariée afin de couvrir les besoins des publics. Citons en exemple : la médecine, l'ostéopathie, la sophrologie, la pharmacie, la coiffure, l'interprétariat, l'animation ludique auprès des enfants hébergés, le soutien scolaire ou l'appui aux compétences clés.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Acteur·rice·s garant·e·s des valeurs de l'association et investi·e·s dans les grandes prises de décisions pour l'association Adalea, les administrateur·rice·s s'investissent à travers les réunions des instances délibératives mais également à travers les événements organisés par l'association ou ses partenaires, ou encore à travers des commissions de travail ou comités de pilotage ouverts aux salarié·e·s de l'association telles que finances / ressources humaines / mécénat / gouvernance / projet associatif / immobilier ou encore les commissions par pôles.

124
Réunions
ou événements

1061
heures
cumulées

28
Réunions
des commissions
ou comités de pilotage

11 Réunions
du Conseil d'Administration
ou du bureau

VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Depuis 2020, en lien avec l'évolution du plan comptable, le bénévolat d'action, de compétences ou de gouvernance est dorénavant inscrit en comptabilité au titre des contributions volontaires en nature.

Une valeur monétaire de 30€ de l'heure lui est attribuée afin d'indiquer la plus-value que représente l'engagement bénévole pour les actions de l'association. En 2022, cette contribution s'élève à 44 595 €. Tout comme l'investissement des salarié·e·s, l'implication des bénévoles est précieuse pour le fonctionnement de l'association Adalea.

Zoom sur:

« Territoire accéléré logement d'abord »

S'inscrivant dans le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, Loudéac Communauté Bretagne Centre a diffusé, début 2022, un appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs associatifs et des bailleurs sociaux du territoire pour apporter des réponses au plus près des priorités du plan, à savoir :

- Produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans abri et mal-logées ;
- Promouvoir et accélérer l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées ;
- Mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement ;
- Prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle ;
- Mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en œuvre le principe du logement d'abord.

En réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, Adalea porte différentes actions à destination des publics en situation d'exclusion sur ce territoire, dans l'objectif de :

- **Diversifier l'offre d'hébergement d'urgence.** Ainsi ce sont 2 logements meublés (1 studio / 1 T3) qui sont proposés dans le cadre de l'offre d'hébergement d'urgence ; offre sous orientation des écoutants du 115. En parallèle, un accompagnement social est mis en place par la mobilisation des acteurs du droit commun, dans la logique du Service Public de la rue au logement. Ceci afin de garantir la continuité de parcours et de prévenir les ruptures. Au total avec une captation d'un premier logement dès juin 2022 et d'un second en novembre, ce sont 8 personnes qui ont été hébergées, soit 5 ménages. Sur ces 5 ménages, 2 sont sortis de l'urgence vers un hébergement d'insertion et vers un logement social.

2 Hébergements d'urgence

5 Ménages hébergés
En 2022

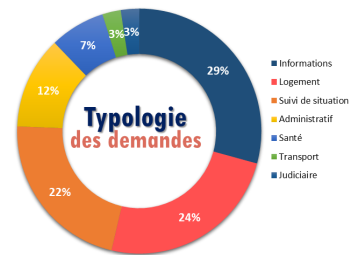
2 Ménages sortis de l'urgence à l'issue

- **Renforcer et développer l'aller-vers les publics vulnérables.** Pour ce faire, un accueil de jour itinérant a été mis en place dès juillet 2022, à l'échelle des 41 communes de l'intercommunalité. Une équipe pluridisciplinaire composée d'1 travailleuse sociale, d'1 infirmière et d'un travailleur pair sillonnent le territoire, à l'aide d'un camping-car aménagé, à la rencontre des personnes vulnérables.

105 Passages dans les communes

26 Ménages rencontrés
En 2022

L'équipe intervient également en urgence sur sollicitation des partenaires (115, mairies, CCAS, associations caritatives, etc.). L'objectif est de favoriser le lien social dans le but d'évaluer les situations et engager un accompagnement directement sur le lieu de vie de la personne, afin de travailler l'accès au logement.



- **Encourager l'expérimentation « Un Chez Soi d'Abord en milieu rural »** avec l'optique de proposer un accès à un logement ordinaire, sans condition préalable, avec un accompagnement soutenu et pluridisciplinaire au domicile. Ce dispositif porté par le SIAO 22 et dont Adalea est partenaire (aux côtés de la fondation Bon Sauveur, Saint-Jean-de Dieu, Adapei-Nouvelles, Amisep, Addictions France et Association Hospitalière de Bretagne) s'inscrit à destination des personnes durablement sans abri



qui présentent des troubles psychiques sévères, des addictions et échappent aux dispositifs d'accompagnement classiques. 4 Personnes accompagnées

L'ensemble de ces actions se poursuivront en 2023 et 2024.

Zooms sur:

Le placement extérieur

Le placement extérieur, sans surveillance du personnel pénitentiaire, est un aménagement de peine sous écrou, permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre une activité professionnelle, même temporaire, participer à une formation ou un stage, un enseignement, rechercher un emploi, suivre un traitement médical, apporter une participation essentielle à la vie de famille ou montrer des efforts sérieux de réadaptation sociale de nature à prévenir les risques de récidive.

Le placement extérieur est une mesure qui a vocation à assurer la réinsertion des personnes placées sous main de justice et à prévenir la récidive.

En 2022, Adalea, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et la Maison d'Arrêt de

2 Personnes bénéficiaires

6 à 9 mois
Durée de séjour moyenne

1 Sortie vers du logement autonome
(le 2nd sorti en 2023)

Saint-Brieuc ont conventionné pour expérimenter ce dispositif, permettant ainsi le déploiement d'une offre de 2 logements associée à un accompagnement social global sur les thématiques suivantes : administratif, emploi, formation, hébergement, santé, parentalité, culture, loisirs. Cet accompagnement est assuré par un travailleur social chargé également d'assurer le contrôle du bon déroulement du placement extérieur.

L'orientation se fait sur décision du Juge d'Application des Peines et peut être activée sur une durée de 4 mois jusqu'à 18 mois. Ne peuvent bénéficier de cet aménagement de peine que les personnes détenues ayant une peine inférieure ou égale à 2 ans.

En 2022, 2 personnes ont bénéficié de cette mesure.

ÉLAN : action de remobilisation des personnes allocataires du RSA

Face à l'importance des allocataires du RSA présentant entre autres des problématiques liées à la santé, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a souhaité promouvoir des actions innovantes visant à consolider la santé et l'autonomie sociale des bénéficiaires, en leur proposant des parcours valorisants et sécurisants, en complémentarité de l'offre d'insertion socio-professionnelle du territoire.

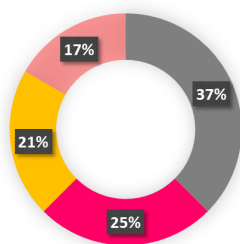
C'est dans ce cadre qu'Adalea aux côtés de l'Amisep, la Maison de l'Ar-goat et Steredenn ont proposé d'apporter une réponse sur le département : ELAN. Mise en œuvre depuis juin 2022, l'offre s'articule autour de 3 parcours proposés après un état des lieux des besoins de la personne :

- un parcours santé « s'occuper de sa santé et reprendre confiance en soi »,
- un parcours « booster mes compétences sociales »;
- un parcours d'outillage socioprofessionnel.

33 bénéficiaires

L'accompagnement, assuré par un référent de parcours, se déroule sur une durée de 3 mois à 9 mois et alterne temps d'échanges individuels et ateliers collectifs.

Adalea intervient sur les territoires de référence des Maisons du Département de Saint-Brieuc, Lamballe et Loudéac.



Zooms sur:

La prise en charge sanitaire des ukrainiens

Dans le contexte du conflit armé en Ukraine et de l'arrivée de ressortissants ukrainiens sur le territoire français, Adalea a été, dès le mois de mars 2022, acteur dans leur accompagnement sanitaire, à la demande de l'ARS.

Dès les premières arrivées dans le département des Côtes d'Armor, l'infirmière, alors en poste sur la mission Covid, s'est rendue dans les différents lieux d'hébergements pour réaliser une évaluation de leur santé, prioriser les probléma-

tiques les plus urgentes et mettre en place les rendez-vous nécessaires.

140 Personnes rencontrées

De mars à décembre 2022, les infirmières référentes de la mission Ukraine ont rencontré 140 personnes, et réalisé, pour les personnes qui le nécessitaient, une première coordination médicale. Par ailleurs, un soutien psychologique a pu être proposé aux personnes ressortissantes de l'Ukraine entre mai et fin août 2022 au niveau du Point Santé Saint-Brieuc.

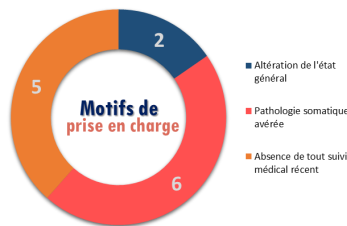
L'Équipe Mobile Santé Précarité

Depuis juin 2022, Adalea porte une Équipe Mobile Santé Précarité, dispositif du Code de l'Action Sociale et des Familles, financé par l'Agence Régionale de Santé. Cette équipe a vocation à intervenir auprès des publics les plus précaires, ayant une problématique de santé somatique, nécessitant un accompagnement renforcé, sans critères de droits de santé ou de titre de séjour, et sans suivi médical et/ou social ou en incapacité de recourir aux structures existantes. L'accompagnement est d'une durée de 2 mois, renouve-

13 Personnes accompagnées



15 jours à 3 mois
Durée d'accompagnement



lable si nécessaire. Les professionnel-le-s de l'équipe (infirmière, travailleur social, psychologue, travailleur pair et médecin) réalisent une première évaluation des besoins en santé et sociaux, s'assurent que les besoins fondamentaux de la personne sont couverts et orientent si besoin vers les partenaires. L'équipe couvre les territoires de Saint-Brieuc Agglomération et Lamballe Terre et Mer.

Un Chez Soi d'Abord en milieu rural

Le programme « Un Chez Soi d'Abord » propose à des personnes en situation d'errance et souffrant de troubles psychiques **d'accéder à un logement ordinaire directement depuis la rue, tout en bénéficiant d'un accompagnement sur-mesure avec le soutien d'une équipe médico-sociale pluridisciplinaire**. Jusqu'ici le cahier des charges national ciblait uniquement les grandes métropoles, il va pouvoir s'étendre aux territoires ruraux, suite à la définition d'un cahier des charges spécifique.

L'enjeu de l'expérimentation est d'adapter la réponse du dispositif national aux spécificités du territoire semi-rural costar-moricain et aux besoins des publics et de se préparer au futur appel à projets qui ciblera les territoires ruraux et semi-ruraux, attendu en 2023.

12 Personnes accompagnées
10 hommes | **2** femmes

Dans le cadre du Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM), sous l'égide du SIAO 22, sept partenaires (Adalea, Amisep, Association Addictions France, Adapei-Nouvelles, Fondation Saint Jean de Dieu, Fondation Bon Sauveur, Association Hospitalière de Bretagne), se sont engagés en 2020 dans l'expérimentation d'une réponse proche du dispositif « un chez soi d'abord » sur trois territoires EPCI, Lannion, Loudéac et Saint-Brieuc, grâce au financement de l'Etat (Stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté) et depuis avec l'appui complété par l'ARS.

L'enjeu pour 2023 est de constituer un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale permettant aux partenaires de se positionner sur la réponse à l'appel à projets de l'ARS.

Zoom sur:

La Formation en Situation de Travail : Un collectif de partenaires engagés pour la formation et la transmission des savoir-faire

La commune de Saint Donan s'était fixée 3 objectifs pour la création de la Maison pour Tous :

- 1- Rénover un bâtiment en lieu d'accueil et d'exposition sur la commune,
- 2- Utiliser des matériaux et des méthodes d'écoconstruction;
- 3- Travailler avec une structure d'insertion par l'activité économique.

Accompagnée par Baie d'Armor Aménagement, la mairie a engagé ce programme de travaux en liaison avec l'association Échobat, avec qui nous sommes adhérents. Ensemble, nous avons mis en place un parcours apprenant, dans le cadre d'une Action de Formation En Situation de Travail, ou AFEST, à deux niveaux :

- la formation des salarié·e·s en transition professionnelle sur les techniques à mobiliser pour le chantier : utilisation de la chaux et réalisation d'une terrasse en bois,
- la formation de l'encadrante technique pour devenir elle-même formatrice AFEST.

Le cadre de l'opération :

Échobat a mis en place la formation avec mise à disposition du formateur pour élaborer les techniques et les programmes de formation.

Adalea est montée en compétences sur les techniques d'écoconstruction via la formation et a pu poursuivre en autonomie sur le projet.

La commune a mis à disposition le support de formation, dans ce cas-ci, la grange.



Les techniques employées pendant la formation :

- Nettoyage des murs et reprise des supports en parpaing : Enduit à la chaux type gobetis afin de masquer les parpaings.
 - Peinture à la chaux : Badigeon à la chaux sur l'ensemble des surfaces de mur dans le but de blanchir et d'assainir les supports;
 - Mise en place d'un plancher bois : Pose de plots et lambourdes avec un plateau bois douglas type terrasse pouvant être démonté et réemployé le cas échéant.
- Le chantier s'est déroulé sur 2 mois, avec 4 jours de formation étalés dans le temps pour permettre d'avancer en autonomie avec les compétences acquises. 8 salarié·e·s en transition professionnelle ainsi que l'encadrante technique ont été formé·e·s à tout ou une partie de la formation.

Les retours sont très positifs pour toutes les parties prenantes qui ont travaillé ensemble pour la bonne mise en place de ce projet et de sa réussite. À la fin du chantier, une remise d'attestation a été organisée pour valoriser les compétences des personnes formées acquise lors de ce chantier ; attestations remises par le Maire.



Zoom sur:

Accompagner les transitions professionnelles vers l'emploi durable

En 2022, l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) a été de nouveau lauréat de l'appel à projet SÈVE Emploi. Pour la troisième année consécutive, le pôle a pu mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux en faveur de l'accès à l'emploi durable pour les salarié-e-s en transition professionnelle.

Le soutien dont nous avons pu bénéficier par SEVE1, SEVE2-2021 puis SEVE2-2022 a permis de faire de la médiation active une composante à part entière de notre projet d'accompagnement.

Les résultats obtenus confirment l'intérêt de la pratique de la médiation active pour le public que nous accompagnons et confirment aussi la mobilisation et la dynamique interne de l'équipe. En synthèse pour l'année 2022, placée sur le signe du renforcement de la médiation active dans l'accompagnement individuel :

- Accès à l'emploi durable : +15 points (par rapport à 2021),
- Sorties dynamiques : +21 points (par rapport à 2021),
- Un pilotage d'activité collégial ;

Une mobilisation de l'équipe dans un contexte organisationnel difficile lié à la vacance du poste de Conseil en transition professionnelle pendant plusieurs mois ; face aux difficultés de recrutement rencontrées dans nos métiers.



Un équilibre désormais trouvé entre médiation et production, en faveur de l'accompagnement du public et de l'accès à l'emploi durable.

Nous abordons l'année 2023 avec une aspiration à conserver la dynamique, qui serait propice au maintien, voire au développement, de l'accès à l'emploi durable des publics très éloignés de l'emploi, et notamment les allocataires du RSA.

Au regard des résultats obtenus ces trois dernières années et des nouveaux progrès réalisés en 2022, en matière de sorties en emploi durable et de sorties dynamiques, mais aussi en matière de pilotage d'activité, l'intérêt de la médiation active et de l'accompagnement en emploi est démontré et réaffirmé comme un axe d'accompagnement à part entière.

Nous restons très attentifs aux perspectives de maintien du financement de la médiation active. Les effets positifs sur l'accès à l'emploi durable, sur les sorties dynamiques et sur les durées de parcours ont été récemment confirmés par une étude menée par un cabinet indépendant, mandaté par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor. L'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi vers l'emploi durable nécessite des moyens dédiés, qui seront déterminants pour la poursuite des actions dans ce domaine.

85%

Sorties dynamiques

soit

21%

en emploi durable
(contrats > 6 mois)

11%

en emploi de transition

53%

en sorties positives

(formation, obtention de permis, accès au logement autonome, etc.)

+47%

Sorties dynamiques
entre 2019 et 2022

Zoom sur:

Le soutien à l'innovation



Crédit Mutuel
de Bretagne

AXA
atout cœur



arche MC2
LE DIGITAL AU SERVICE DE LA PERSONNE

roole

CRÉDIT AGRICOLE
CÔTES D'ARMOR



L'AGENCE
DU DON
EN NATURE

DONSSOLIDAIRES
Donner > Distribuer > Partager

61 603 €
de dons en 2022

Adalea place au cœur de son intervention la réponse aux besoins des publics accompagnés et se positionne en laboratoire de l'innovation sociale qui porte chaque année de nouveaux projets. Afin de soutenir l'expérimentation et le développement de ces projets, l'association a engagé en 2017, **une mission de développement de partenariats permettant de mobiliser les soutiens d'acteurs privés** (fondations, entreprises et particuliers) qui partagent les valeurs et souhaitent soutenir les causes portées par l'association.

En 2022, l'engagement des donateurs a permis le développement et le soutien des actions suivantes :

- **l'achat d'un simulateur de conduite** à destination de l'auto-école solidaire de Loudéac. Ce simulateur représente un véritable atout pédagogique dans l'apprentissage de la conduite pour les publics accompagnés,
- **l'expérimentation du projet Une Auto pour l'Emploi** à Loudéac, grâce à l'engagement en 2022 de 3 formes de mécénat (fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, dons de particuliers, soutien de la fondation Identicar-Roole).
- **L'organisation d'ateliers autour de l'estime de soi**. Suite au don de l'association Axa Atout Cœur dans le cadre de la Bike Cœur Bretonne organisée en 2021, nous avons déployé un panel d'activités autour de l'estime de soi et du bien-être pour l'ensemble des publics accueillis/ accompagnés par l'association en les impliquant dans le choix des activités. Ainsi dès 2023 et tout au long de l'année, plusieurs séances autour de la médiation animale,



des ateliers culinaires, de la musicothérapie, du sport adapté, des ateliers d'expression ou encore du cirque aérien, seront proposés.

- **Le soutien pour l'accès au logement autonome.**

Avec l'appui de la fondation Qualitel, la fondation Castorama, l'entreprise AMC2 et les dons de particuliers, l'association a pu mettre en place un pack installation destiné aux personnes sortant des dispositifs d'hébergement comprenant : une aide à l'installation par l'achat de mobilier/ électroménager et l'organisation d'ateliers bois pour construire ou rénover du petit mobilier.

Par ailleurs, l'association a pu bénéficier de l'appui de la fondation Abbé Pierre pour les aides à l'installation pour l'achat de mobilier/électroménager, ciblé pour les personnes bénéficiaires de l'expérimentation « Un Chez d'Abord en milieu rural ».

D'autres actions ont pu également se concrétiser en 2022 ou se renouveler. Citons notamment :

- **la création d'une aire de jeux sur l'Hybiscus** avec le concours financier de dons de particuliers et le soutien de la fondation JM Bruneau;
- **la poursuite de l'action « Un temps pour elles »**, dédiées aux femmes ayant subi des violences durant leur parcours migratoire, par l'accueil d'un nouveau groupe de six femmes durant l'année ;
- le financement de temps conviviaux et collectifs à la Boutique Solidarité ;
- différents aménagements permettant d'améliorer l'accueil des femmes victimes de violences dans les lieux dédiés.

MERCI AUX MÉCÈNES ET DONATEURS POUR LEUR SOUTIEN !



La mise en œuvre du projet associatif 2020-2025

Défini pour la période 2020-2025, le **projet associatif d'Adalea** est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s **définissant la stratégie de l'association pour les années à venir**. Il doit guider son action à travers :

- 4 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne* ;
- 5 visions et 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, différents **projets de services ont été définis et mis en œuvre** depuis 2021, permettant de réinterroger les dispositifs/actions portés par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif.

Leur élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans les plans d'actions adossés aux projets de services.

Au-delà de ces projets de services, des actions transversales portées à l'échelle de l'association ont été investies en 2022 pour mettre en œuvre les visions et engagements du projet associatif :

- **Adapter l'organisation fonctionnelle de l'association** : accompagnée par la coopérative Aviso, les salarié.e.s et administrateur.rice.s ont œuvré en 2022 pour

clarifier les instances d'échanges et de décisions (réunions d'équipes/de pôle, comités de direction / Labos), pour définir les délégations de l'encadrement, réviser les intitulés des postes de l'encadrement et harmoniser les pratiques managériales. Ce travail se poursuivra en 2023 notamment par la clarification des fiches de postes des salariés et l'expérimentation de nouveaux espaces d'échanges et de co-construction.

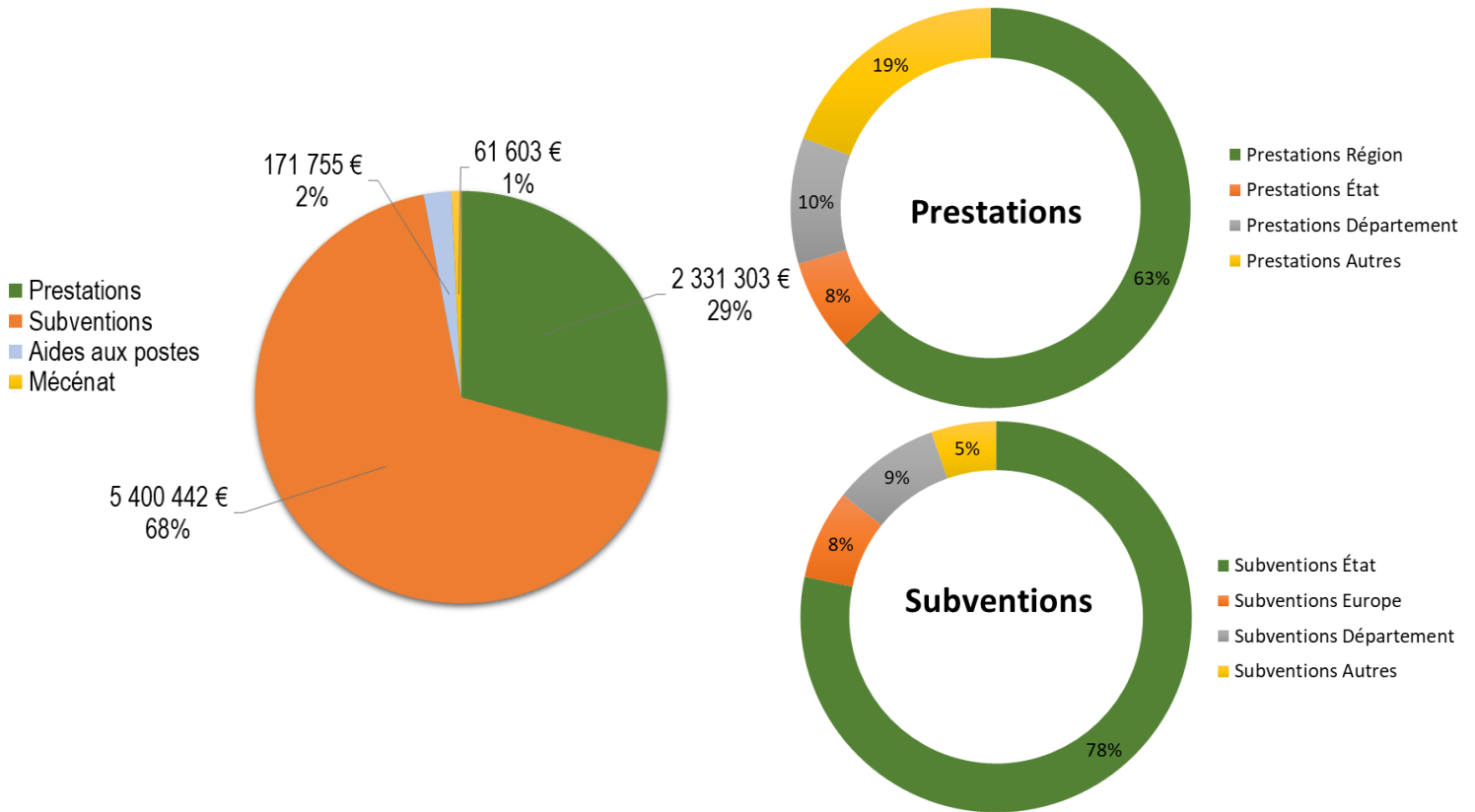
- **Développer une stratégie de communication associative** : portée par une commission Communication associative représentative des différents pôles de l'association, cette priorité vise à améliorer l'image et la compréhension des activités portées par l'association. En 2022, une commission s'est constituée et a travaillé les premières bases pour construire un discours commun de présentation de l'association. Elle a également formulé des premières recommandations pour améliorer l'accès aux outils et canaux de communication d'Adalea. Ce travail se poursuivra en 2023.

En 2023, sera relancée la priorité 2022 sur la démarche d'amélioration continue, mais non investie, au regard de l'évolution des dispositions réglementaires liées à l'évaluation. Seront également lancées, 2 actions identifiées comme prioritaires par les salariés et administrateurs, lors de la journée associative du 1^{er} décembre 2022:

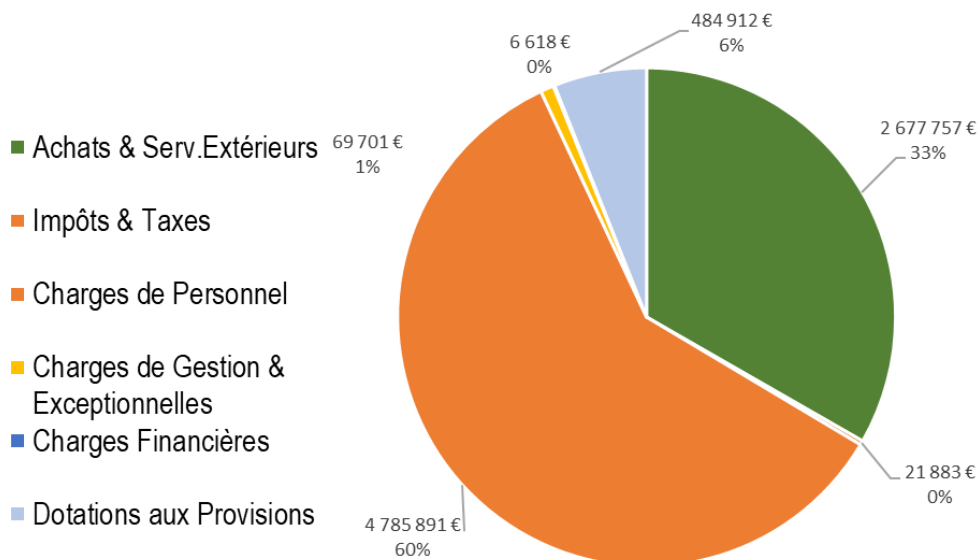
- Préfigurer la création d'un comité éthique à l'échelle associative;
- Renforcer la place des administrateur.rice.s sur les questions stratégiques.

RAPPORT FINANCIER

Répartition des recettes globales de l'association



Répartition des dépenses globales de l'association



Résultat



Recettes

7 965 104 €

Dépenses

8 046 762 € = - 81 658 €

(Soit -1 % des recettes)

RAPPORT D'ORIENTATION

Nous engageons 2023 avec prudence et ambition, non pas dans le but de freiner nos ambitions mais de se donner la capacité de les réaliser dans un contexte social et budgétaire qui se tend. Ainsi, dans ces temps perturbés, plutôt que de trop regarder au nombre de défis à relever, nous nous concentrerons sur les quelques projets phares que nous serons en capacité de réaliser seuls ou en partenariat, pour mutualiser nos forces et gagner en efficacité.

En matière de prudence, nous serons notamment attentifs aux évolutions qui s'annoncent en matière d'accès à l'emploi avec la création du guichet unique vers l'emploi « France Travail », réforme qui conditionne entre autre l'accès au Revenu de Solidarité Active (RSA) à une quinzaine d'heures d'activité par semaine pour les bénéficiaires.

Nos associations sont en première ligne face au public et nous connaissons trop bien l'impact des mesures coercitives en direction de personnes qui, d'ailleurs pour certaines, ne font même plus valoir leurs droits et s'éloignent un peu plus de notre société. Le coût social de cet éloignement, de celles et ceux que l'on appelle communément « les invisibles » est d'autant plus important lorsqu'il s'agit d'agir vers eux pour réduire les écarts et les soutenir dans les étapes du retour au droit commun. Nous serons, comme d'autres acteurs du champ de l'économie sociale et

solidaire, force de propositions pour un meilleur accès à l'emploi de tous ceux et celles qui en sont éloigné.e.s. L'insertion par l'activité économique doit pouvoir être consolidée, pour autant, le contexte budgétaire dont les conditions d'octroi de la nouvelle programmation du Fonds Social Européen +, sous couvert d'un principe de simplification, risquent de nous porter préjudice avec notamment une charge administrative encore plus importante et non prise en compte dans les financements.

Sur le plan de l'hébergement et de l'accès au logement, nous poursuivons le travail avec les services de l'Etat, avec l'ambition d'aboutir en 2023 à l'émergence de ce lieu d'hébergement d'urgence, indispensable à Saint-Brieuc, pour lequel le projet social a été défini. Le manque criant de logement se fait sentir et nous espérons une politique ambitieuse et des moyens pour contribuer à la production de logements afin de fluidifier l'engorgement des dispositifs d'urgence et de permettre un accès au logement décent et durable. Sur ce point, nous poursuivons avec l'ensemble des partenaires engagés dans le cadre d'un **Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale qui sera créé pour le développement du dispositif un « Chez Soi d'abord en milieu rural »** sur les Côtes d'Armor en répondant à l'appel à projets qui sera diffusé par l'Agence Régionale de Santé.

Suite page suivante



RAPPORT D'ORIENTATION

D'autres projets se poursuivront en 2023, tels que **nos engagements sur les plateformes mobilité solidaires, la mise en œuvre des nouveaux marchés de la gamme Prépa** pour le volet formation, le processus **d'évaluation externe** pour les dispositifs concernés avec en perspective la signature d'un **nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** et à l'interne les axes de notre projet associatif que nous avons priorisés pour cette année avec la **création d'un comité éthique et le renforcement de la place des administrateur·rice·s** auprès des salarié·e·s pour aborder les questions stratégiques.

Adalea agit pour favoriser l'accès à l'emploi mais aussi l'accès au logement, l'accès à la citoyenneté, à la formation, à la santé, aux loisirs...afin de permettre à chacun.e en fonction de sa situation du moment, de ses talents, de sa capacité, de faire les petits pas nécessaires pour retrouver la confiance. Nous le faisons en allant s'il le faut à leur rencontre là où ils sont visibles, mais aussi pour certain.e.s invisibles pour nos institutions. Les professionnel.le.s de l'association s'adaptent au rythme de chacun.e et sont là pour occuper et enrichir l'espace social, faire de la médiation active en direction des publics pour leur permettre d'être dans un mieux-être avec des réussites et parfois des revers qui font progresser.

L'accompagnement et le soutien social, la valorisation des capacités, l'implication des publics dans leurs propres choix de devenir sont quelques exemples de leviers qui produisent de belles histoires et des effets durables.

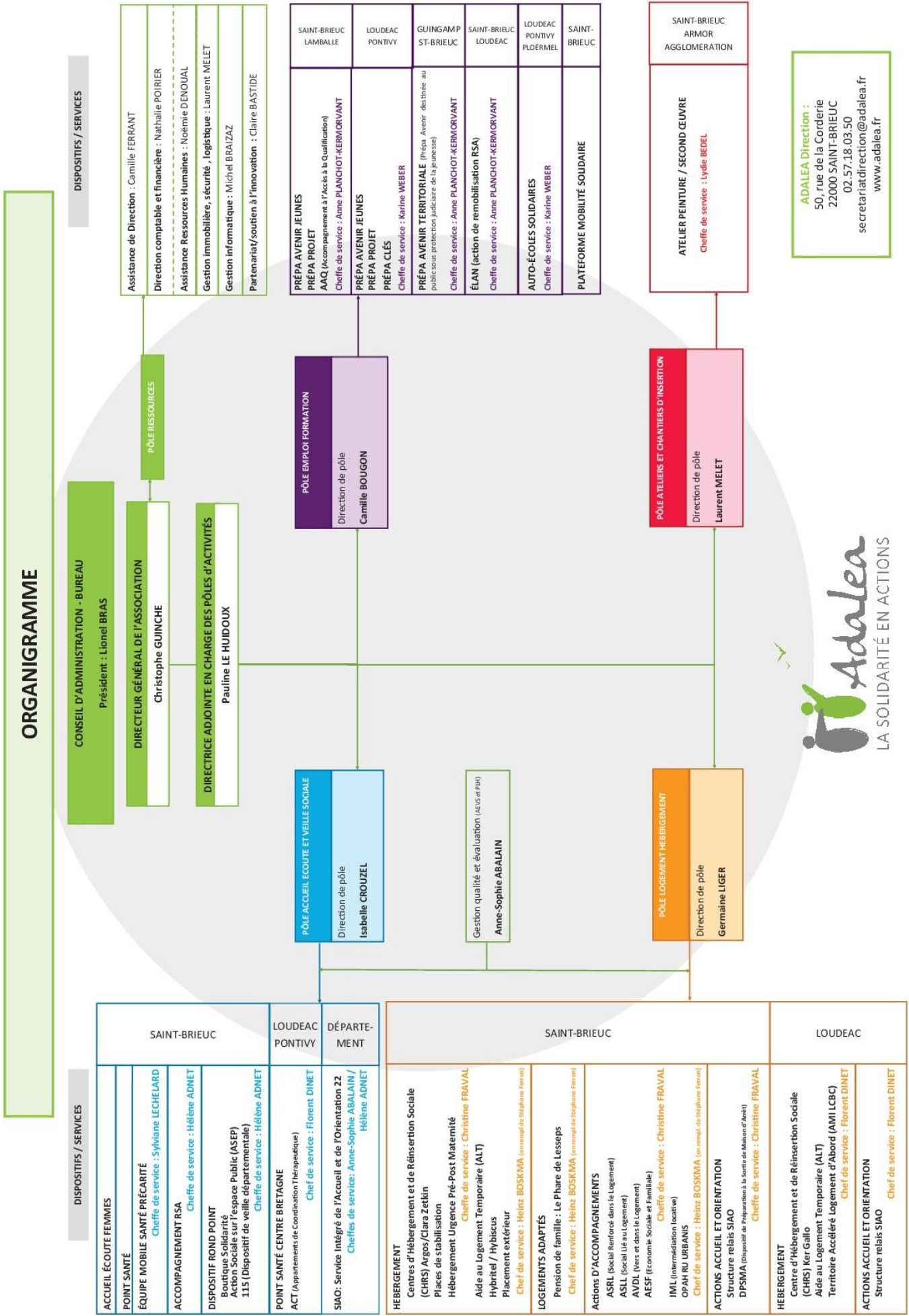
Nous pouvons placer une grande ambition en 2023, dans notre capacité à faire avec celles et ceux qui sont ou qui se retrouveront mis au banc de notre société, dans nos périmètres d'actions et sur nos territoires d'intervention.

Lionel BRAS,
Président



Annexes

ANNEXE 1



ANNEXE 2

REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES PARTENARIALES – Année 2022	
INSTANCES	REPRÉSENTANT·E·S ADALEA
ÉCHELON NATIONAL	
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Hélène ADNET, Cheffe de service SIAO 22 et Rond-Point représentent les structures de l'ouest
ÉCHELON RÉGIONAL	
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement
Conseil d'Administration <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> région Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général Marie-France BOMMERT, Administratrice Lionel BRAS, Président (membre du Bureau)
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général Général de l'ARS.	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Présidence du Comité Régional du Travail Social (CRTS) de Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Mob'IN (Réseau régional des acteurs de la mobilité solidaire)	Camille BOUGON, Directrice de pôle Emploi Formation (Membre du Conseil d'Administration)
ÉCHELON DÉPARTEMENTAL 22	
<i>FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes)</i>	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement
Maison départementale des Femmes	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement
Comité Directeur Général FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Comité Directrice du PDALHPD (<i>programme départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH)	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement (suppléante pour la FAS)
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale, Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion
Comité de Pilotage Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM)	Christophe GUINCHE, Directeur Général
CIDFF (<i>Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des familles</i>)	Marie-France BOMMERT, Administratrice
Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat	Anaïck THORAVAl, Administratrice
Centre départemental d'écoute des maltraitances (ALMA 22)	Pierre GRELLARD, Administrateur



ANNEXE 2 (suite)

SAINT-BRIEUC / Agglo	
Association Au Cœur de l'Emploi	Chantal LE POËC, Administratrice (Présidente de Au Cœur de l'Emploi) Denis GUILLOU, Administrateur
Comité Local pour l'Emploi (CLE)	Denis GUILLOU, Administrateur
Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Jean-Marc GRABOWSKI, Administrateur, (titulaire) Pauline LE HUIDOUX, Directrice adjointe en charge des pôles d'activités, (suppléante)
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Comité d'Orientation Escale Familles	Chantal LE POËC, Administratrice, Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle
Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	Christophe GUINCHE, Directeur Général
Régie de Quartiers	Marie-France BOMMERT, Administratrice
Mission Locale	Marie-France BOMMERT, Administratrice
RICH'ESS	Lionel BRAS, Président
CCAS de Saint-Brieuc	Lionel BRAS, Président, au titre de Membre Expert
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Administrateur
LAMBALLE TERRE ET MER	
Préfiguration Conseil de développement de Lamballe Armor Terre et Mer	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Comité de Programmation des Fonds Leader	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
LOUDÉAC / Agglo	
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Dynamique emploi services	Laurence VALLEE, travailleuse sociale
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Conseil de développement	Lionel BRAS, Président
ADESS du Centre Bretagne	Lionel BRAS, Président
PONTIVY / Agglo	
Conseil de développement Pontivy Communauté	Lionel BRAS, Président

ANNEXE 3

Bilan actif au 31 décembre 2022



Bilan Actif

Adalea Association

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	67 457	67 457		
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	67 457	67 457			
	Immobilisations corporelles	Terrains	161 300		161 300	161 300
		Constructions	957 507	495 441	462 066	487 004
		Inst. techniques, mat.out. industriels	2 100 143	1 169 807	930 335	869 034
Immobilisations corporelles en cours		25 636		25 636	52 004	
Avances et acomptes						
TOTAL	3 244 587	1 665 248	1 579 339	1 569 343		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	Autres titres immobilisés		215 397	215 221	
		Prêts	215 397		136 248	123 304
		Autres	136 248		30 713	28 923
		TOTAL	382 360		382 360	367 449
		Total I	3 694 404	1 732 705	1 961 699	1 936 793
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	775 761	11 855	763 905	1 190 894
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	1 271 941		1 271 941	105 146
	TOTAL	2 047 703	11 855	2 035 847	1 296 041	
Divers	Valeurs mobilières de placement	3 166 320	93 860	3 072 459	3 086 873	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 589 922		1 589 922	2 054 486	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	12 809		12 809	17 576	
Total II	6 816 755	105 716	6 711 039	6 454 977		
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		10 511 160	1 838 421	8 672 738	8 391 771	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ANNEXE 4

Bilan passif au 31 décembre 2022



Bilan Passif

Adalea Association

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	60 735	60 735
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 037 936	2 876 618
	Réserves pour projet de l'entité	1 127 152	746 419
Autres			
Report à nouveau	598 271	990 146	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-81 658	150 175	
Situation nette (sous-total)	4 742 437	4 824 095	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	353 845	382 122	
Provisions réglementées			
Total I	5 096 282	5 206 218	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	855 395	817 475
Total II	855 395	817 475	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	675 748	648 661
Total III	675 748	648 661	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	224 956	302 104
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	12 090	11 780
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 321	528 615
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	680 033	577 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	300 356	299 709
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	120 555		
Total IV	2 045 312	1 719 415	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	8 672 738	8 391 771	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE 5

Compte de résultat au 31 décembre 2022



Compte de résultat

Adalea Association

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	10	120
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	2 059 192	2 167 703
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 428 660	4 759 844
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	51 777	87 581
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	281 284	384 557
Utilisations des fonds dédiés	505 856	697 366	
Autres produits	50 719	41 528	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	8 377 499	8 138 702
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	2 677 757	2 268 891
	Aides financières	10 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés	339 838	335 626
	Salaires et traitements	3 291 138	3 057 211
	Charges sociales	1 176 797	1 134 620
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	198 922	195 446
	Dotations aux provisions	149 223	243 256
	Report en fonds dédiés	543 775	594 722
	Autres charges	47 318	104 594
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	8 434 771	7 934 369
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-57 271	204 332

ANNEXE 6

Compte de résultat au 31 décembre 2022



Compte de résultat

Adalea Association

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 327	31 169
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	25 327	31 169
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	75 243 3 225	18 617 4 585
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	78 468	23 202
2. Résultat financier (III-IV)		-53 140	7 966
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-110 411	212 299
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 750 32 777	41 616 278 277
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	44 528	319 893
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 382	171 712 206 634 708
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	12 382	379 055
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		32 146	-59 161
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		3 393	2 963
Total des produits (I + III + V)		8 447 355	8 489 765
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		8 529 014	8 339 590
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-81 658	150 175
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		43 737	15 259
Prestations en nature		42 425	40 156
Bénévolat		44 595	24 825
Total		130 758	80 241
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		43 737	15 259
Mises à disposition gratuite de biens		42 425	40 156
Prestations en nature			
Personnel bénévole		44 595	24 825
Total		130 758	80 241

ANNEXE 7

Lexique des sigles

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
AES	Auto-écoles Solidaires
AESF	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
AEVS	Accueil Ecoute et Veille Sociale
ALT	Aide au Logement Temporaire
AFEST	Action de Formation En situation de Travail
ADO HLM	Association Départementale des organismes HLM
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
ASRU	Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ATE	Action Territoriale Expérimentale
ARS	Agence Régionale de Santé
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation des Risques pour Usagers de Drogues
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIAS	Centre Intercommunale d'Action Sociale
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CMPS	Centre Médico-Psychologique et Social
CSE	Comité Social et Economique

CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DPSMA	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt
DREETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail, et des Solidarités
EBE	Entreprise à But d'Emploi
EMPP	Équipe Mobile Précarité Santé
ETP	Équivalent Temps Plein
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLE	Français Langue Etrangère
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IML	Intermédiation Locative
MDD	Maison Du Département
OPCO	Opérateurs de Compétences
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PAT	Prépa Avenir Territoriale
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PTSM	Programme Territorial de Santé Mentale
RAE	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SBAA	Saint-Brieuc Armor Agglomération
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UE	Union Européenne



Nos principales implantations



A. SAINT-BRIEUC

Accueil Écoute Femmes / Boutique solidarité / ASEP / SIAO / Accompagnement RSA / 115 / Point Santé

CHRS Argos / CHRS Clara Zetkin / Stabilisation / Dispositifs d'accompagnement Logement / ALT / Logement adapté / Hybritel / Hybiscus / Hébergement Pré-Post Maternité / Structure Relais SIAO / PEXT

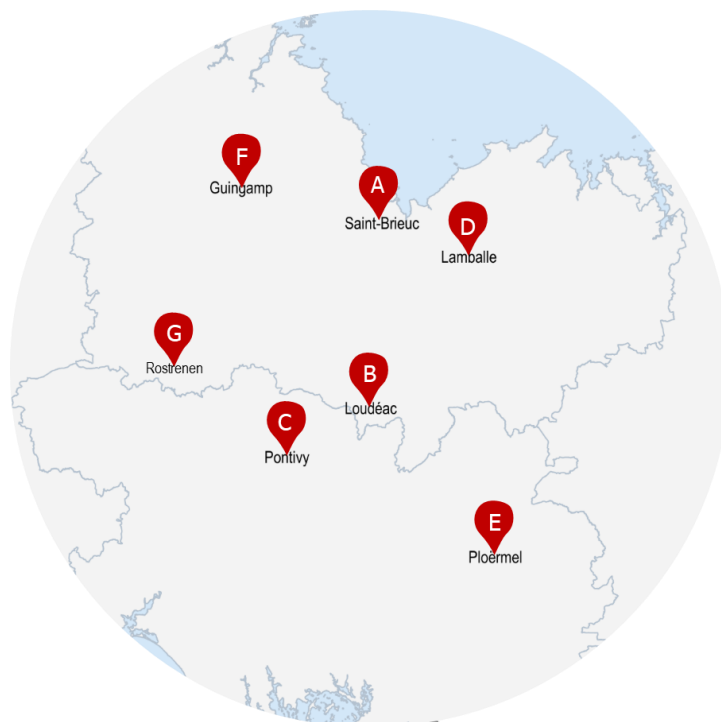
Ateliers et Chantiers d'Insertion / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Projet / PAT PJJ / ELAN / Baie Mobil'

Ateliers et Chantiers d'Insertion

B. LOUDÉAC

Prépa Projet / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Clés / Auto-Ecole Solidaire/ÉLAN

CHRS Ker Gallo / Structure Relais SIAO / ALT / Point Santé / ACT / Accueil Écoute Femmes / Dispositifs d'accompagnement Logement



C. PONTIVY

Prépa Projet / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Clés / Auto-Ecole Solidaire / Point Santé (fixe et itinérant)

D. LAMBALLE

Prépa Projet / Prépa Avenir Jeunes / ELAN
Accueil Écoute Femmes

E. PLOËRMEL

Auto-École solidaire

F. GUINGAMP

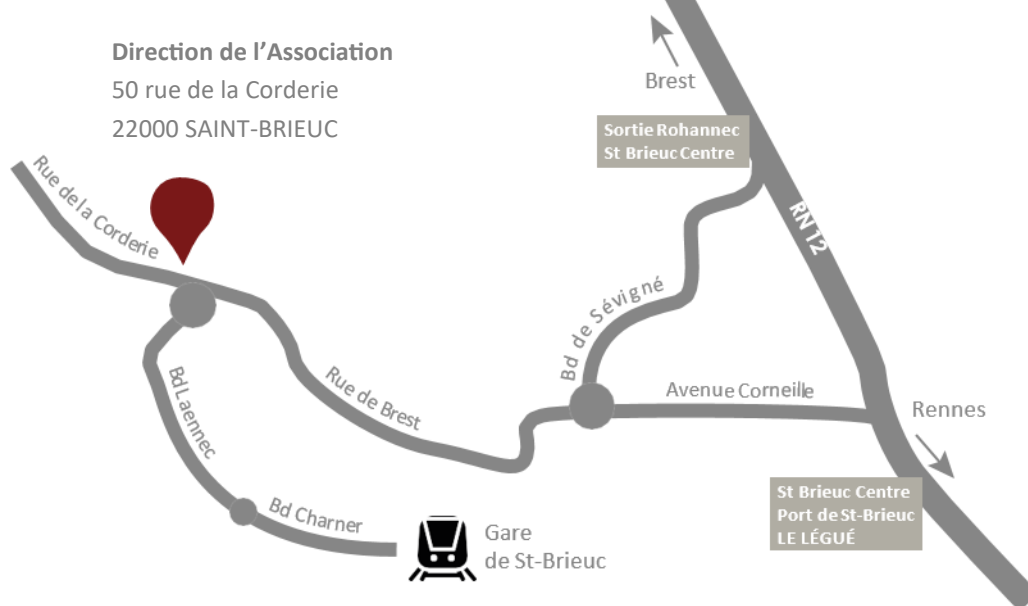
PAT PJJ

G. ROSTRENE

Accueil Écoute Femmes

Direction de l'Association

50 rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC







Vous souhaitez vous informer ou nous apporter votre soutien, retrouvez-nous sur www.adalea.fr et sur:



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



ASSOCIATION ADALEA | DIRECTION
50, RUE DE LA CORDERIE 22 000 SAINT-BRIEUC
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALAEA.FR